Image not found or type unknown

Recours après refus de changement de statut étudiant salarié

Par **LydiaM**, le **18/01/2015** à **15:54**

Bonjour,
Je suis arrivée en France en 2009 pour poursuivre mes études, j'ai obtenue une licence en LLCE/Anglais/Enseignement, et un master 1 en Relations Euro-méditerranéennes.
J'occupe le poste d'hôtesse d'accueil à temps partiel depuis 1 an et demi dans une entreprise d'accueil et de sécurité. Mon employeur à proposé de m'engager a temps plein et donc de faire une demande d'autorisation de travail salarié. Ma demande a été refusée par la préfecture de Bobigny le 15 janvier 2015, cependant j'ai le choix de faire un recours ou non dans les deux mois.
Néanmoins, je ne suis pas sure de vouloir me lancer dans un recours qui pourrait aboutir à un autre refus et par conséquent à une OQTF (Obligation de quitter le territoire français) ce qui serait, pour moi, une véritable tragédie. Je souhaiterais savoir s'il est possible qu'on me restitue mon statut d'étudiante, car je n'ai pas encore obtenu mon master 2.

Je vous remercie par avance.
Lydia.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés